

Enquête



ASSURANCES AGRICOLES

Le point de vue des agriculteurs

Septembre 2019



Changement climatique, surface agricole utile en baisse régulière, montée en puissance du bio avec à la clef des enjeux de sécurisation des cultures à piloter. Un certain nombre d'indicateurs nous rappellent que l'agriculture française traverse une période particulière et ce à un moment où il faut nourrir sur la planète de plus en plus de personnes tout en répondant à de nouvelles exigences sociétales et environnementales.

Dans ce contexte et comme cela est déjà le cas dans de nombreux secteurs d'activité, le monde agricole ne pourra, au risque de fragiliser tout son modèle économique, faire l'économie d'une vraie réflexion, et plus avant, d'un vrai engagement, vers des solutions assurantielles pertinentes. C'est notre devoir au sein de Bessé d'accompagner cette démarche en étant au plus près des réalités de terrain car en agriculture, peut être encore plus qu'ailleurs, l'avenir ne se prévoit pas, il se prépare !

Pour accompagner les producteurs dans cette transition, encore faut-il bien comprendre leurs besoins. C'est l'objectif de l'enquête qualitative menée auprès d'un large panel d'agriculteurs qualifiants, choisis pour leur représentativité du monde agricole, que nous relatons ici, une première brique pour construire les solutions assurantielles de demain.

Fabienne CHAPELAIN

Responsable des Risques Amont Agricole
Bessé Agro

EN BREF

L'AGRICULTURE FRANÇAISE

L'agriculture française s'appuie (sources : Agreste 2016) sur un peu plus de 437 000 exploitations contre 426 000 en 2007. Cette érosion du nombre d'exploitations (-1,7% en moyenne par an entre 2008 et 2016) s'accompagne d'une baisse beaucoup moins significative de la surface agricole utile (SAU) 29 000 000 d'ha, puisque de l'ordre de -0,2%/an en moyenne sur la même période.

Cette tendance lourde participe à la concentration des moyens dans une " Ferme France " dont la production s'affaiblit en valeur dans le temps (-3,7% entre 2013 et 2017) sous l'effet de cours de matières premières cycliques influencés par des événements à résonance mondiale. Hors subventions, la valeur de la production agricole française s'élève à 73 milliards d'euros. Les productions végétales (en ordre d'importance : vins, fruits et légumes, céréales, plantes fourragères, plantes industrielles) y contribuent pour 57%.

ÉROSION DU NOMBRE D'EXPLOITATION

-1,7% par an

PRODUCTION AGRICOLE EN VALEUR*

73 Milliard €

*Hors subventions

DONT PRODUCTIONS VÉGÉTALES

57 %

L'ASSURANCE AGRICOLE, UN MARCHÉ D'IMPORTANCE

Les cotisations de l'ensemble des assurances de biens et responsabilité des exploitations agricoles s'élèvent à 1,9 milliards d'euros en 2017 (Source FFA 2018). 67% de ce montant soit 1,27 milliard d'euros correspond à l'assurance dommages aux biens agricoles (contrats grêle et aléas climatiques et contrats incendie et multirisques). Les seuls contrats grêle et aléas climatiques pèsent, avec 468 M€ de cotisations (données 2017), 25% de l'ensemble des assurances agricoles.

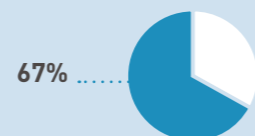
La superficie assurée en aléas climatiques en 2017 (4,7 millions d'hectares dont 4,4 millions en grandes cultures, soit 16% de la SAU) est en forte hausse (+12,7%) après une année 2016 marquée par une très forte sinistralité et par une augmentation des transferts de contrats spécifiques grêle vers une offre d'assurance aléas climatiques. En 2017, le rapport sinistres (411 M€)/Cotisations s'affiche à 88% (159% en 2016, 48% en 2015, 71% en 2014).

Une nouvelle assurance aléas climatiques a été lancée en 2005 à l'initiative conjointe des pouvoirs publics et des assureurs. Ces contrats couvrent les cultures de vente (grandes cultures, vignes, cultures fruitières et maraîchères, prairies) contre plusieurs risques climatiques dont la grêle, le gel, l'inondation ou l'excès d'eau, la sécheresse et la tempête. Les contrats aléas climatiques le plus souvent souscrits concernent les grandes cultures. Ils sont soit "à l'exploitation" (couvrant au moins 80% des récoltes (ou de la sole) assurables de l'exploitation), soit "par culture". Les franchises absolues de ces deux types de contrats ne peuvent dépasser respectivement 20% et 25% du montant des capitaux. En 2016, des contrats couvrant les prairies ont été ajoutés.

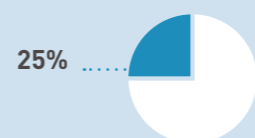
Cotisations assurances de biens et responsabilités des exploitations en 2017

1,9 Milliard €

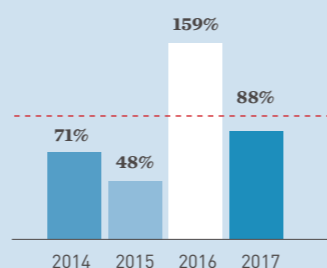
Part de l'assurance dommages aux biens agricoles



Part de l'assurance grêle/aléas climatiques Multirisques climatique sur l'ensemble des assurances



Rapport Sinistre / Cotisations
Contrats Aléas Climatiques + Grêle



CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ENQUÊTE

Typologie du panel et objectifs

Le panel choisi pour cette enquête s'appuie sur un échantillon de 42 questionnaires représentatif du monde agricole (Jeunes agriculteurs ou non, assurés ou non, exploitants de type grandes cultures, polyculture-élevage, cultures spécialisées).

LES QUESTIONNAIRES VISAIENT UN TRIPLE OBJECTIF :

- Identifier le degré de conscience des risques, et l'état de connaissance des moyens de sécurisation du revenu disponibles
- Evaluer la perception que les agriculteurs ont de l'assurance récolte
- Evaluer le rapport à l'assurance et à la souscription en ligne

“ La grêle et la sécheresse, c’est ce qui fait le plus mal, de plus en plus souvent ”

Jean-François, Rhône-Alpes
Polyculture-élevage

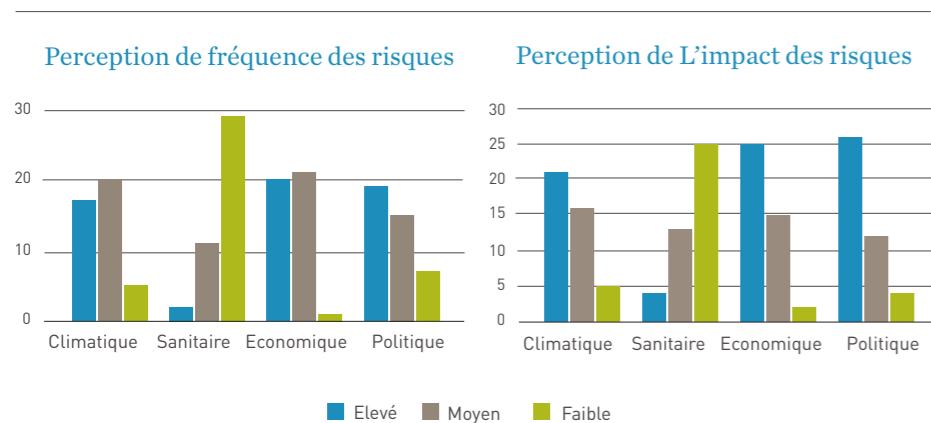


PERCEPTION DES RISQUES

A la question, “ **A quels types de risques êtes-vous confronté et pour quel impact ?** ”, force est de constater que les risques climatiques sont jugés de plus en plus fréquents et impactants. Ils sont près de 88% à juger ce risque élevé ou moyen tant en termes de fréquence que d’impacts sur leur exploitation. Les risques économiques figurent également en première ligne. Quant au risque politique (évolution de la PAC notamment) il est jugé comme étant potentiellement le plus impactant mais apparaît inéluctable. Le risque sanitaire apparaît, pour les sondés, limité tant en fréquence qu’en impact possible.

“ La prime PAC il y a 10 ans était très avantageuse, aujourd’hui, il y a un rééquilibrage négatif mais compréhensible ”

Philippe, Nord-Est / Grandes cultures



“ Il a fallu serrer les boulons, j’ai connu un risque économique insignifiant. Maintenant, ça bouge trop ”

Jean-Louis, Nord-Est
Polyculture-élevage

88%
jugent les risques climatiques élevés

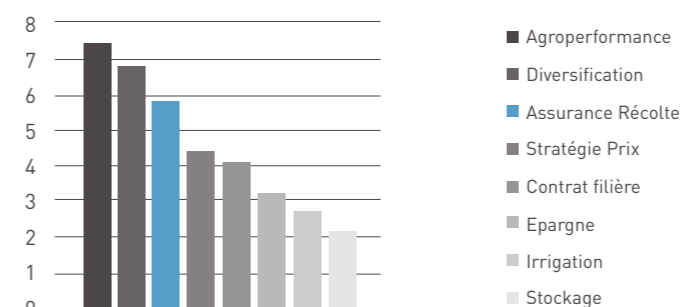
PERCEPTION DE L’ASSURANCE RÉCOLTE

Il apparaît à la lumière des réponses des non assurés que ceux-ci ont conscience des risques mais que cela n’est pas nécessairement suivi d’effet : “ **le coût est trop élevé et le déclenchement complexe. Nous sommes des techniciens, pas des administratifs et des comptables** ”, Julien, Ouest - Polyculture-élevage. La formation sur les outils de gestion des risques n’en apparaît que plus essentielle.

De manière plus générale, l’assurance est décrite comme un outil de gestion mais elle n’est pas le seul. En la matière, la réponse assurantielle se classe en 3^{ème} position derrière l’agro-performance et la diversification mais devant la stratégie prix, les contrats filières, l’épargne ou encore le stockage. L’assurance n’en est pas moins, hors savoir-faire agricole, le premier outil complémentaire cité.

Importance des outils de gestions des risques

10=le plus important 1= le moins important



“ Accroître la diversification, les contrats et les opportunités. Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ”

Jean-François, Rhône-Alpes
Polyculture-élevage

“ Avec l’assurance, je suis sur de pouvoir honorer mes investissements ”

Romain, Centre
Polyculture-élevage

“ Garantir le rendement, en faisant du mieux possible son métier d’agriculteur et valoriser le mieux possible ”

Nicolas, Nord-Est
Grandes cultures



“ La coop c’est nous, donc ce n’est pas incohérent que la coop propose de l’assurance ”

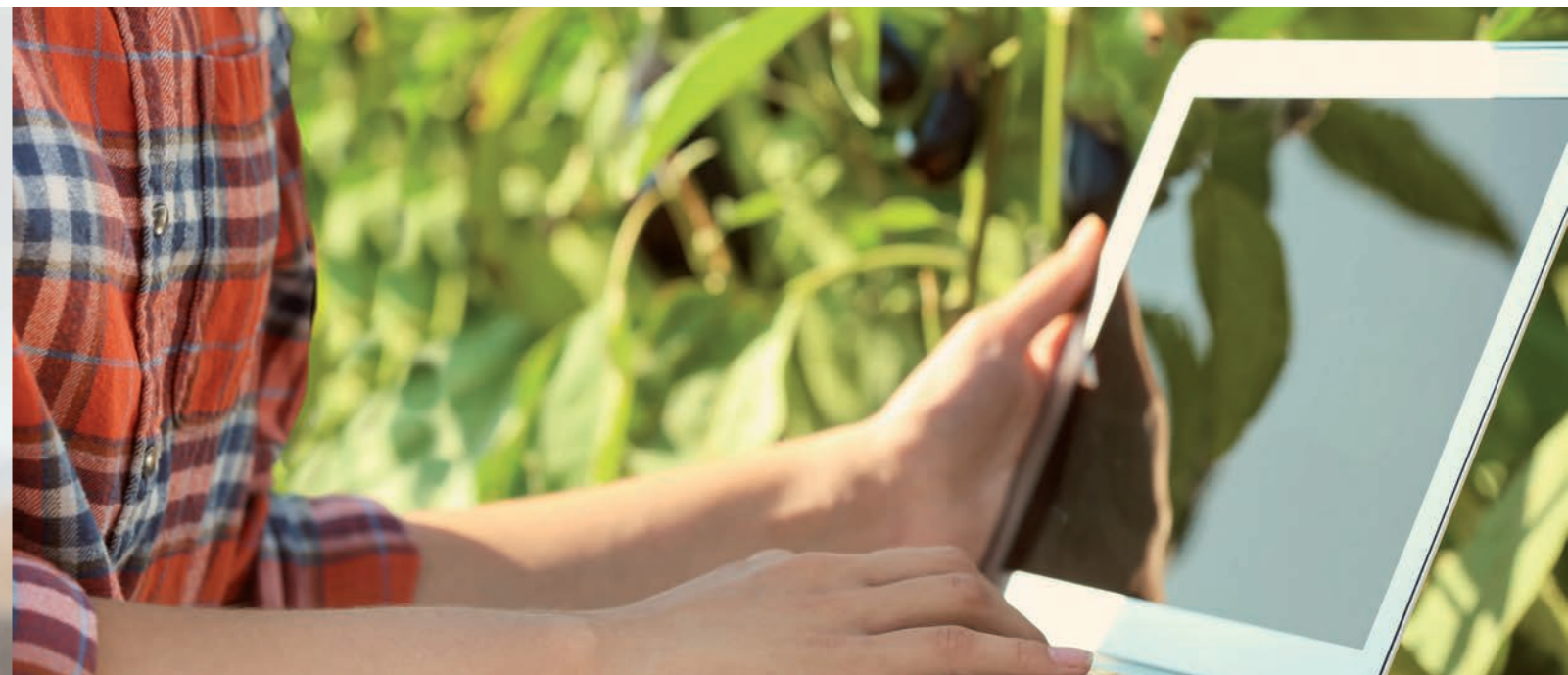
Nathan , Rhône-Alpes / *Grandes cultures*

“ Assurance = un gagnant et un perdant. Tant que je peux m’auto-assurer, je préfère assumer le risque seul ”

Damien, Nord-Est
Grandes cultures

“ Souscrire en ligne n’est pas un problème mais il est nécessaire d’avoir un interlocuteur en cas de problème SAV ”

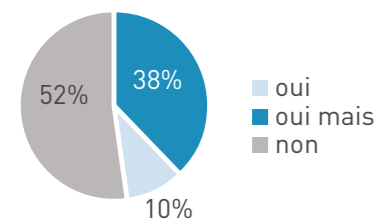
Nathan , Rhône-Alpes
Grandes cultures



RAPPORT À L’ASSURANCE

Près de deux tiers des sondés se disent insuffisamment informés sur les offres d’assurances. Au moment de citer l’interlocuteur le mieux placé pour les éclairer, ils sont 21% à estimer que seul l’assureur peut lui apporter la meilleure information. A contrario, 14% souhaitent chercher l’information par eux-mêmes. Les agriculteurs ont besoin d’être mieux informés mais l’assureur n’est pas nécessairement le seul interlocuteur.

Etes-vous suffisamment informés sur les contrats d’assurance ?



Interlocuteur le mieux placé pour vous informer ?

Mode de comm	
Agriculteur lui-même	14%
Assureur	21%
Organisme Stockeur	7%
Banque	5%
Canaux multiples	52%
TOTAL GÉNÉRAL	100 %

21%

estiment que seul l’assureur peut leurs apporter la meilleure information

52%

une majorité d’agriculteurs se disent prêts à recevoir de l’information par différents canaux

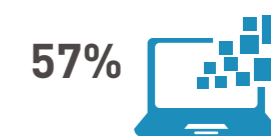
UNE OFFRE DIGITALE, OUI MAIS...

L’offre digitale n’est pas un blocage en tant que tel puisque 57% des sondés se disent prêts à souscrire en ligne pour peu de **conserver un contact avec une personne physique** lors de l’adhésion et en cas de sinistre.

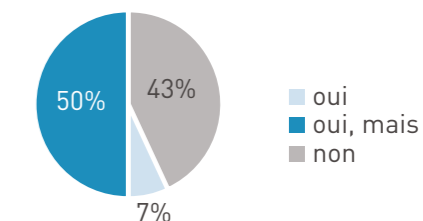
“ Zéro freins ! Mais je veux savoir comment ça se passe en cas de sinistre. ”


Olivier, Nord-Est
Grandes cultures et cultures spécialisées

Part des agriculteurs prêts à souscrire une assurance en ligne



Etes-vous prêt à souscrire une offre d’assurance en ligne ?





EN SYNTHÈSE, LES PRIORITÉS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES AGRICULTEURS

- Former sur les outils de gestion des risques
- Répondre aux besoins en développant la boîte à outils
- Renforcer l'information des agriculteurs par tous les moyens
- Faire de l'assureur un interlocuteur de confiance et disponible en cas de besoin
- Conforter l'assurance comme le premier outil complémentaire de l'exploitation

RÉPONDRE À CES BESOINS, UNE PRIORITÉ POUR BESSÉ !

Un certain nombre d'outils doivent permettre d'apporter des réponses fiables aux attentes :

Outil de simulation en ligne, flux d'information à développer, avis d'expert neutre en cas de besoin, offre large pour répondre à des besoins pluriels, site intelligent et pertinent pour des offres adaptées et personnalisées, accompagnement humain...

Autant de pistes de travail poursuivies par BESSÉ, avec l'aide de ses partenaires, pour répondre au mieux aux préoccupations des producteurs.



BA.AI (commerciallement dénommée “ Bessé Agro ”)
Ecrire à : 46 bis rue des Hauts Pavés - BP 80205 - 44002 Nantes Cedex 1
SAS au capital de 160 065 € - Siège social : 135 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Paris 873 800 056
Conseil et courtier en assurances (exerçant conformément à l'article L521-2-1°b) du Code des assurances -
N° Orias 09 046 574 - www.orias.fr. Soumis au contrôle de l'ACPR - 4 place de Budapest - CS92459 - 75436 PARIS CEDEX 9
Liste des fournisseurs actifs disponible sur www.besse.fr.
Toute réclamation ou demande sur les procédures de médiation peut être adressée par écrit au Service Réclamation
Bessé Agro 46 bis rue des Hauts Pavés - BP 80205 - 44002 Nantes Cedex 1.
Vous recevrez un accusé de réception sous 10 jours maximum et une réponse dans un délai maximum de 2 mois.